L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 5 AOUT 1883. Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

Commencé le 29 juillet.

JACQUES DONNÉ.

PAR

JEAN MARCEL.

—Suite—

Et il prenait ses petites mains entre les siennes, et les serrait à les broyer, et son regard ardent la dominait.

Sous cette pression, Suzanne fermait les yeux, son courage faiblissait. La lutte qu'elle avait toujours énergiquement soutenue contre l'assaut de ses propres sentiments, pour la première fois lui semblait au-dessus de ses forces. Elle ne parlait pas, elle savourait dans le secret d'elle-même l'ivresse de cette voix si chaude, de ce langage pénétrant et enflammé. Alors, se laissant aller vers lui, elle sentit comme une brûlure sur ses lèvres, mais il n'eut pas le temps d'unir son souffle au sien. D'un geste brusque, elle l'avait repoussé et, le front dans ses deux mains, essayait de reprendre possession d'elle-même. L'audace de Jacques lui rendait toute sa force en lui ouvrant les yeux sur le danger.

Pour Jacques, la tentation était vive d'attacher à lui plus étroitement et plus intimement cette femme qu'il adorait de toutes ses facultés de son être et qu'il désirait, non pas tant pour la séduction de sa beauté, que pour la sœur bien à lui, qui pour ce donner à elle sans rémission et sans réserve. Il avait un besoin fou d'ouvrir ses bras, de la presser sur son cœur, mais la confiance naïve de Suzanne le désarmait. Il fallait l'amener à lui, doucement, comme on conduit au rivage une barque qui descend mollement au cours de l'eau.

Soudain le timbre du cartel suspendu à la muraille battit d'une petite voix grêle et métallique cinq coups nets et vibrants.

—Cinq heures! fit Jacques en se levant brusquement.

C'était l'heure où Suzanne ouvrait ses ports aux indifférents, et Jacques trouvait obscur de se mêler à la foule bariolée des visiteurs.

Elle dirigeait vers lui, en signe d'adieu, sa main tremblante d'émotion, quand la porte du salon s'ouvrit et une voix annonça :

—M. Donné!

Il y eut de part et d'autre un mouvement de surprise. M. Donné se remit le premier. Il tendit la main à Suzanne et, se tournant vers Jacques :

—Je te chasse!

—Mais non, dit Jacques, je m'en allais, vous le voyez. Je suis attendu. Nous ne tarderons guère à nous revoir d'ailleurs, car j'ai dîné avec vous. A bientôt, mon père!

—A tout à l'heure, Jacques!

Il faisait froid; l'air sec activait la flamme qui pétillait gaîment dans l'âtre. M. Donné prit une chaufferette, allongea ses pieds vers le foyer et, tout entier en apparence avec ses 48 d'un homme occupé à ranimer ses membres transis, avec une sorte de familiarité brusque qu'autorisait sa vieille amitié pour Mme Valmor, il s'écria :

—Quel bon garçon que mon Jacques! Suzanne s'était repliée un peu à l'ombre de la lampe, soigneusement blottie dans les replis d'un paravent qui rendait la nuit plus profonde autour d'elle. Aussi à l'abri des regards de M. Donné, elle laissa tomber ces mots :

—Charmant! si bon! si simple!

Mais elle s'arrêta, craignant de se trahir. Lui, la mit fort à l'aise; il semblait avoir oublié le goût du monologue et ne demandait qu'à s'épancher librement sans souci de trouver plus ou moins d'écho à ses paroles.

Pourtant Suzanne se hasarda à lui dire :

—Il doit bien vous aimer!

—Ce brave garçon! je l'espère. Voyez vous, il a beau grandir, c'est toujours le petit Jacques.—Et en main s'abaissait jusqu'à son genou en disant cela.—Le petit Jacques qui grimpait sur mon pont réciter ses leçons, quand il me revenait le soir du collège et qu'il ne trouvait que moi au logis. Pauvre petit! s'était bien triste, pas de mère!..... Alors je me faisais petit comme lui..... nous découpions des gravures que nous collions dans un grand album, et nous lisions ensemble toutes ces belles légendes du *Juif errant* de *Peau d'âne*, de la *Belle et la Bête*.... Ah! ces jours d'enfant, ces petites mains qui m'appelaient au secours pour se dépêtrer des images que la colle y fixait ma grès lui; ces exclamations, ces joyeux rires, ces bons baisers, c'était le bon temps!

Suzanne s'était rapprochée.

—C'est vrai, dit-elle, vous avez été une mère pour lui; mais comme il le sait! et comme il vous aime!

—Le croyez-vous? Les enfants nous rendent-ils jamais ce que nous leur donnons?

—Mais aujourd'hui, reprit Suzanne, M. Jacques est un ami pour vous, un compagnon qui se mêle à vos peines, à vos sentiments.

—Sans doute..... mais il était plus à moi, autrefois. Il n'avait pas toutes mes pensées, mais toutes ses pensées étaient miennes. Je pénétrais dans son petit cœur comme dans une eau transparente; ses joies, ses peines, il me disait tout, et je crois que je n'ai pas perdu un de ses sourires, une de ses larmes d'enfant. Si, au moins, je pouvais un jour faire ainsi sur mes genoux le petit fils qui serait encore mon Jacques! — Mais il ne veut pas se marier.—Tenez, madame, c'est un désespoir pour moi.

Et il laissa échapper un soupir.

Suzanne se redressa avec une augoisse mal réprimée.

—Non, et j'en ne comprends rien. Pourtant je n'ai rien négligé de ce qui pouvait entretenir en lui l'idée du mariage..... mais il y a longtemps que ce rêve semble oublié; Jacques l'en parle plus, et quand j'essaie de l'y ramener, il se détourne et ne répond pas..... Encore, s'il était heureux!

Suzanne avait saisi un écran, qu'elle tournait fébrilement entre ses mains. Ses doigts tourmentaient les petites figures d'ivoire des Chinoise aux robes bariolées; puis elle lâchait distraitement la soie tendue, et par instants on entendait le grincement de l'étoffe qui se déchirait sous son ongle. D'une voix qu'elle s'efforça de rendre indifférente :

—Souffre-t-il vraiment?

—Sincèrement, oui, je le crois. Cent fois je lui ai entendu dire qu'il ne connaissait rien d'enviable au-delà d'un mariage heureux..... Pourquoi s'y refuse-t-il maintenant? Vous le voyez souvent, avez vous surpris ses secrets?

Pour le coup, l'écran se brisa entre les doigts de Suzanne, tandis qu'elle riait d'un rire convulsif et forcé.

—Ses secrets! mais connaissez-vous personne au monde de plus mystérieux que votre fils?

—Ah! pour cela non. Aussi vous me voyez bien découragé. J'ai cependant là, dans ma main, le bonheur de Jacques : une enfant douce, gaie, heureuse, qui ne demande qu'à l'aimer; mais comment le décider?

M. Donné avait pris les pincettes, et saisissant les tisons, les échafaudait un à un en forme de tour embrasée; puis il ajustait des forts, des bastions et semblait tout absorbé dans les combinaisons de son architecture fantastique. Tout d'un coup, s'arrêtant sur son œuvre inachevée, il se tourna brusquement, et comme saisi d'une inspiration subite, jetant vers Suzanne un regard hardi :

—Si vous m'aidiez!.....

—Moi!.....

—Pourquoi pas? Jacques a confiance en vous..... peut-être vous croira-t-il si vous lui dites que c'est là le bonheur.

Puis, subitement, il lui tendit sa main ouverte, et lentement, la regardant bien en face, avec un mal exprès qui disait qu'il savait tout :

—Voulez-vous?

Suzanne comprit qu'elle était devinée, quelques secondes s'écoulèrent sans qu'elle répondît..... mais cette fois son regard ne se détourna pas..... Que de choses il y avait en ce moment, dans cet œil bleu, si doux et si timide d'ordinaire!

—Eh bien! oui, je l'aime, plus que tout au monde, ce Jacques qui est votre fils, et je n'en rougis pas; mais il est bien à moi, et ce sacrifice est au-dessus de mes forces..... De quel droit vous le demander-vous? Comment vous le rendrais-je? Vous l'aimez, vous aussi, mais de nous deux, c'est peut-être moi qui l'aime le mieux.

Alors cette pensée mit dans son regard une lueur d'enthousiasme, suivie bientôt d'abattement. Son héroïsme habituel lui ressaisissait. Elle adorait Jacques au point de lui donner sa vie, son bonheur même..... l'idée de se sacrifier pour lui la tentait plus encore que l'ivresse même de se sentir aimée de lui. Une larme monta à sa paupière et, doucement à son tour, elle mit sa main dans celle de M. Donné en laissant sourdement tomber ces mots :

—Peut être....

III

Il y avait quinze jours que Suzanne était partie. Jacques, atterré d'un départ si brusque, lui avait écrit deux ou trois lettres pleine de passion qui étaient restées sans réponse. Il s'inquiétait, se désespérait, ne sachant à quoi attribuer ce silence obstiné. Pour se consoler, il avait ouvert le tiroir où étaient enfermées les lettres de Suzanne, et il relisait avec une douceur attristée les témoignages si pénétrants de sa tendresse.

Comme il s'abandonnait aux émotions de cette lecture, on lui remit une lettre de Mme Valmor. Il s'en empara avec l'avidité d'un voleur qui met enfin la main sur un trésor longtemps convoité. A mesure qu'il la parcourait, il pâlissait, son visage se contractait dans l'expression d'une vive douleur; enfin, sa main, tombant le long de son fauteuil par un geste de découragement, laissa glisser la lettre à terre à côté de lui.

Ses traits avaient pris une telle expression d'abattement que M. Donné en entrant dans le cabinet de son fils pour lui adresser un bonjour matinal, en fut frappé. Sans que Jacques fît un mouvement pour l'en détourner, il ramassa la lettre et lut ce qui suit :

"Jacques, mon cher Jacques, pardonnez-moi tout le mal que je vais vous faire, à vous si aimant et si dévoué, mais je ne puis tarder davantage à vous faire entendre la vérité.

"J'ai cru, Jacques, que je vous aimais comme vous m'aimiez. Dans l'isolement où j'étais de toute tendresse et de tout amour, j'ai pris pour un élan irrésistible de mon cœur l'émotion soudaine qui s'est emparée de moi quand vous m'avez dit que je vous étais chère. Le besoin d'être aimée, la joie de l'être par un homme tel que vous, cette satisfaction frivole de plaire à laquelle une femme ne sait pas résister, m'ont entraînée à vous encourager, alors que mon cœur doutait qu'il pût répondre au vôtre. Mais j'y ai beau coup réfléchi; au delà d'une vive reconnaissance pour votre affection dévouée, au-delà d'une estime profonde pour l'élévation et la noblesse de votre âme, je n'éprouve pour vous qu'une amitié fraternelle qui ne me permet pas de consacrer le bonheur de mon être à votre bonheur.

"Ecoutez, Jacques; afin d'éprouver la nature de mes sentiments pour vous, je me suis, par la pensée, rendue veuve et libre, et j'ai compris que, même alors je ne vous ferais pas d'autre réponse que la réponse cruelle que je vous adresse aujourd'hui.

"Dans cette certitude, mon ami, il fallait vous dire adieu. Quand vous aurez oublié ce rêve de quelques mois, quand vous m'aurez remplacée dans votre cœur, alors, peut-être, ne dédaignerez-vous pas l'amitié sincère que je vous offre en vous tendant loyalement ma main de sœur, et de sœur dévouée.

"SUZANNE."

Tout cela était bien compliqué pour M. Donné. Ce qui lui sautait aux yeux, c'est que Mme Valmor n'aimait pas Jacques d'amour comme il l'avait cru, ce Jacques si beau, si bon, si séduisant! Son premier mouvement fut celui de étonnement mêlé de colère; il ressentait, plus que lui peut être, l'injure faite à son fils. Mais, pensait-il, Jacques se vengerait de son défiant; il était libre, il prouverait à Mme Valmor qu'il est facile de se dégager du souvenir d'une femme indifférente et froide, et il l'oublierait en se mariant enfin au gré des espérances de son père.

Cependant, songeait-il, si Mme Valmor n'aimait pas Jacques, comment ce Jacques, si pénétrant si fin, s'y est-il si grossièrement trompé? Un éclair traversa sa pensée : Mme Valmor l'avait compris, elle se sacrifiait comme il le lui avait demandé.

Touché de cet héroïsme, affligé de la douleur morne de son fils, il eut un instant l'idée de tout lui avouer; mais il s'arrêta. — C'était folie, alors qu'une chance inespérée de réussir se présentait, de la repousser. D'ailleurs il ne lui était pas permis de rejeter son fils dans un attachement adultère, alors que de lui-même cet attachement se brisait. Jacques oublierait; son amour-propre, si cruellement atteint, guérirait la blessure du cœur.

Quoique doué d'une bonté réelle, M. Donné était cependant incapable, par le fait d'une organisation plus énergique que délicate, de pénétrer la sensibilité presque féminine de son fils; les subtilités de sentiment lui échappaient. Il ne comprenait que ce qui se définissait et se résumait d'un seul mot. Puisque Jacques l'avait pas su faire de Suzanne sa maîtresse, c'est qu'il en était peu épris.

Cette brillante découverte apaisait ses remords, il remit silencieusement la lettre sur la table.

—Jacques, dit-il, je vends le propos une course matinale au Louvre. Es-tu libre?

—Excuses-moi, mon père, je ne puis vraiment.

—Tu souffres, Jacques?

Pour toute réponse, Jacques pressa fortement la main de son père; ses lèvres étaient serrées, et il y avait dans ses yeux quelque chose de fixe qui exprimait le désespoir.

Jacques ne pouvait se résigner à une certitude aussi cruelle. Il écrivit à Suzanne une lettre folle, l'adjurant de s'abriter impitoyablement jugée de lui et d'être l'un de ces monstres sans âme, femmes vaniteuses et égoïstes, qui veulent bien voir à leurs pieds des amants épris de leurs charmes, mais passent ensuite dédaigneusement quand ce tribut, qui leur livre le repos de toute une vie, a été payé à leur grâce souveraine.

Suzanne ne répondit ni à cette lettre, ni à bien d'autres.

Un jour, enfin, Jacques se lassa d'écrire. Il voulait oublier, malgré le charme amer qu'il y avait à se souvenir; il voulait fair voir à Suzanne qu'il était prompt, lui aussi, au dédain. Il se lança dans la vie des plaisirs agités qui n'avaient jamais exercé d'attraits sur sa nature sérieuse et élevée; il essaya de l'existence vaine des désœuvrés, mais il ne put continuer, l'écœurement le prit bien vite. L'étourdissement des folles réunions le laissait seul avec sa tristesse au cœur. Son esprit était trop cultivé et de trop haut vol pour s'amuser aux platitudes banales et grossières des femmes de mœurs légères. Il n'était si bien habitué à séparer son cœur et sa pensée de l'ivresse purement matérielle des sensations, qu'elles lui refusaient le secours qu'il leur demandait; et il se voyait en vain dégradé par un contact humiliant pour ses instincts nobles et délicats. Alors il s'arracha à l'étourdissement dont il avait si inutilement essayé; le désenchantement était aussi profond, le regret aussi amer, la blessure aussi cuisante que lorsqu'il avait reçu la lettre cruelle qui l'avait abattu.

Mme Valmor ne revenait pas. Après avoir passé l'hiver à Naples, elle était allée se fixer pour l'été dans une villa située dans l'Oberland. Sa résolution de fuir Jacques semblait irrévocable; à de nouveaux reproches qu'il venait de lui adresser après avoir gardé lui-même un long silence, elle n'avait pas répondu.....Tout était bien fini.

Le sacrifice de Suzanne était, à ce qu'il semble, au-dessus de nature, mais comme toutes les âmes éprises d'héroïsme, elle se retrempait dans l'immolation d'elle-même et y puisait une énergie nouvelle. Elle souffrait, jusque l'exaltation soutenait son désespoir. D'ailleurs, en dépit de toutes les probabilités, elle espérait dans le secret de son cœur. Elle songeait parfois, dans sa folle confiance, que Jacques, non moins héroïque qu'elle, resterait fidèle, sinon à elle, du moins à l'idée qu'il s'en était faite, et que le jour où elle serait libre d'aller à lui, elle le retrouverait aussi soumis, aussi ceciave qu'il l'était dans ce passé récent encore dont le souvenir faisait monter à ses yeux des larmes brûlantes... Pauvre Suzanne!.... Et elle se consolait cependant de sa misère à rendre tout retour de Jacques impossible

Ce n'était pas absolument méconnaître Jacques que de présumer ainsi de ses instincts généreux et chevaleresques. Il était de ces êtres qui n'aiment qu'une fois et qui, justement parce qu'ils se sont jalousement réservés pour cet amour unique, parce qu'ils s'y sont jetés tout entiers comme dans une fournaise qui n'a rien laissé d'intact en eux, sont incapables de naître à un autre amour. Et ainsi, quand même ils ont reconnu comme indigne d'eux l'objet de leur tendresse, ils continuent pourtant de l'aimer parce que leur cœur ne sait plus faire autre chose, parce que leur amour est né si vivace et si fort qu'il les nourrit sans cesse, de lui-même et trouve en lui seul un inépuisable aliment.

Mais Jacques était dans un enfer. Cet amour qui ne le quittait pas et qui restait sans espoir, le tenaillait comme un fer rouge. Seul, il avait des raffinements de douleur, il bondissait sous l'aiguillon ardent qui fouillait son cœur. Tout lui manquait; sa vie était déserte et sans objet. Le travail lui-même, auquel il s'était accoupli par une habitude de toute sa vie, semblait désormais impossible à son âme énervée et sans ressort.

.....

Un jour, il entra chez son père et lui dit avec un sourire contraint :

[*A continuer.*]

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883 :

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; il seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenables

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

MME DE STAEL : SA VIE, SES OUVRAGES.

Pour les hommes :

PROGRÈS ET MISÈRE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O Box 3246.

"REX MAGNUS."

SUCCES INFAILLIBLE

DU

PUISSANT ROI,

LE

Conservateur de la Nourriture

DIT

HUMISTON.

Il résout le problème de conserver la nourriture fraîche, pure et saine; et cela, sans considération des saisons et des climats.

Qu'est-ce que Rex Magnus? Nous répondons dans le langage du *Roi et l'Oeufs* de Philadelphie, Penn.: "C'est le premier de tous les conservateurs de nourriture," tandis que le *Guidreader*, un journal orthodoxe, conservateur et toujours digne de foi dit : "Le conservateur de nourriture dit Humiston est la découverte la plus importante du siècle."

Comment se le prouver! Encore répondons nous—sous les épiceurs, droguistes et au général ceux qui trouvent magasin le vendant. Il vous épicier ne l'a pas, les fabricants vous en feront parvenir par la poste, le port payé par eux d'avance, une boîte échantillon de la qualité de votre choix. Ce faisant, la compagnie s'expose à perdre 12 cents; mais son objet est de répandre l'usage de ce produit, et le faisant constater et goûter. Les diverses qualités de Rex Magnus, et les différentes façons de s'en servir sont ci-après indiquées. Ecrivez hardiment et mentionnez la qualité que vous désirez. Ne fa tes usage des qualités qui vous sont indiquées; de longues expériences vous en font la recommandation.

"Vinaigre," pour conserver toutes les viandes et vivailles, le poisson, etc., pts. 50 et la livre. "Ocean Wave," pour conserver les huîtres, l'eau des huîtres, les palourdes, le homard, etc., 50 cts la livre. "Peach," pour conserver la crème $1 la livre. "Snow Flake," pour conserver le beurre, le fromage, le lait, 50 cts la livre. "Queen," pour conserver les œufs, la main vert l'épi, etc., $1 la livre. "Aqua Vitae," pour conserver les fruits frais sans l'usage de l'alcool, $1 la livre; "Anti-Ferment" et "Anti-Mold" qui s'appliquent d'eux-mêmes. Rex Magnus est sans goût, pur et inodorant. On peut parfaitement le substituer à la glace, à la chaleur, au sucre, au sel ou à l'alcool pour la conservation des aliments sans les priver de leurs parfums naturels, sans tenir compte des climats ni des saisons.

Peut-on en obtenir tout ce qui est affirmé plus haut?

Nous répondons oui. Le prof. Samuel W. Johnson, de collége de Yale, le dit, et il assure que conservation de viandes, des huîtres, de la crème pendant 35 jours dans une pièce où la température était élevée, au moyen de Rex Magnus. Des centaines de personnes il a été seul à trouver nos affirmations d'une exactitude parfaite.

Tout le monde peut comprendre nos prescriptions; elles sont simples : toutes les qualités de Rex Magnus se vendent à des prix modiques; la santé seule qu'elles procurent doit être une raison puissante pour encourager tout le monde à en faire usage, tandis que les avantages qui s'y rattachent—et à si bon compte surtout—font de Rex Magnus l'ami de toute la famille humaine. A tout hasard, envoyez votre adresse par carte postale et procurez-vous une circulaire.

Humiston Food Preserving Co.,
BOSTON, MASS.

23 mai—1m—mar,jeu,sam

État de Situation Trimestriel

DE LA

Banque des Citoyens de la Louisiane,

DEPARTEMENT DE BANQUE.

A la clôture des affaires, le 11 juillet 1883.

ACTIF :

Etats immobiliers	$ 221,270 97	
Bons et Actions	14,030 58	
Prêts et Escomptes	1,936,806 58	
		$2,172,108 13
Prêts sur demande	$ 791,844 68	
Echange	245,849 39	
Chèques sur le comptoir d'Echanges	206,519 77	
Espèces et monnaie courante	409,824 40	
		1,653,538 24
		$3,825,646 37

PASSIF :

Capital-Actions	$1,050,000 00	
Profits non-divisés	107,864 98	
		$1,157,864 98
Dividendes non-payés	771 00	
Dû aux banques et à des banquiers	719,018 26	
Dû aux déposants	1,947,924 13	
		2,667,781 39
		$3,825,646 37

Je, soussigné, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct selon ma connaissance et ma croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce second jour d'août, A. D., 1883.

A. PITOT, Jr., Notaire.

4 aout—1f

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Il ne doit pas être perdu de temps, si l'estomac, les reins et le foie sont affectés, pour recourir au remède le plus efficace, le "Hostetter Stomach Bitters". Les maladies des susdits organes affectent d'autres organes plus délicats, et il est donc dangereux de ne les pas soigner immédiatement. La dyspepsie, la maladie du foie, les fièvres ou frisson, le rhumatisme prédisposent la faiblesse des reins peuvent gravement atteindre le corps s'ils ne sont pas l'objet de soins. Ne perdez pas de temps à faire usage de ce remède sûr et efficace. A vendre par tous les droguistes et les marchands généraux.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$319,589 40		
Primes maritimes	196,501 62		
Primes de rivières	35,768 19	$551,859 21	
Primes acquises en 1881		87,963 10	
Total des primes		$769,859 19	
A déduire—			
Primes non acquises	$371,117 02		
Primes remboursées	54,592 99		
Réassurances	99,091 88	355,401 89	
Primes nettes acquises		$414,437 42	
A ajouter, loyer et sauvetage		45,036 18	
		$459,473 60	
A déduire—			
Pertes de feu	$188,793 52		
Pertes maritimes	43,933 10		
Pertes de rivières	19,127 64		
Total des pertes	$251,859 36		
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61	
Profits nets		$33,088 9	
Ajouter—			
Montant au crédit de profits et pertes		$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882		25,000 00	120,255 10
Surplus			$153,344 09
A déduire—			
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées			46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882			$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882 :

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	229,000 00	
50 bons Lyceum Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons de New Orleans City Railroad	27,500 0	
1 bon du Bataillon Washington Artillerie	500 0	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,200 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	2,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, hypothèque	115,027 66	
Prêts sur demande	67,900 00	
Billets garantis par manifestes	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Comptes en suspens	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14	$875,588 62
PASSIF.		
Capital-actions	$500,000 00	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factory and Traders' Insurance Company	11,400 29	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83	$875,588 63

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Président.
Secrétaire. J. TUYES.

Fait et souscrit devant moi, ce 12 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.

(Signé) HARLEY T. DUGAZON,
J. ALDIGE,
AD. SCHREIBER.

A un meeting de Conseil de Direction tenu le 1 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTS,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMID
D. PATJO. JULES TUYES

VERITABLE PURGATIF LEROY

En Liquide et en Pilules

Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que : Peste, Fièvre jaune, Vomite negre, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre : Leroy

Pharmacie GUYTON, Gendre de LE ROY
51, RUE DE SEINE, PARIS

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies	$ 80,626 16	
Primes sur les rivières	33,445 86	
Primes sur les mers	47,578 67	
Non terminée le 30 avril 1882	$161,944 69	
	38,917 51	$199,862 20
Moins, primes non échues, le 30 avril 1883		25,000 00
Primes gagnées de l'année		$165,862 20
Reçu pour intérêt, loyer, etc		19,898 72
Gains totaux de l'année		$185,760 92
A déduire—		
Pertes sur les incendies	$32,451 50	
Pertes sur les rivières	7,779 70	
Pertes sur les mers	33,101 92	
		$62,343 12
Réassurances, primes remboursées et escompte	37,750 19	
Taxes, Bureau des Réassureurs, etc	17,991 27	
Dépenses générales, salaires, frais-taires de bureau, etc	19,489 85	
		137,574 43
Profits nets		$48,186 49

La compagnie possède l'actif suivant :

Comptant en caisse	33,470 98
Prêts garantis par hypothèques ou nantissements	198,997 45
Billets à recevoir	13,646 79
Immeubles	117,165 99
Primes en voie de perception	27,886 15
Actions, Bons, etc	95,714 20
Meubles et installations de bureau	5,134 45
	$491,015 01

Le exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie

JOHN HENDERSON, Président.
THOS F. BRAGG Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle-Orléans, Lar, ce 9me jour de juin 1883.

W. M. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI, 7 mai 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été désignés aux fonctions de Directeurs

John Henderson, Jno H. Hanna,
Thos Smith, F J Draguet,
W. J. Castell, M E Cherry,
Jno T Gibbons, Geo. McCooley,
Wm Barr, Amedee Couturié,
E. Gasche, Richard Herrick,
Edw. Irwin

Et, à une réunion des Directeurs, le 11 mai 1883, JOHN HENDERSON a été élu Président, THOMAS SMITH Vice-Président, et THOMAS F. BRAGG Secrétaire de la Compagnie.

Le Bureau d'Administration a déclaré un dividende de dix Pour Cent (10 pour cent) payé du capital pour l'année, et Dix pour Cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires, en sus de l'escompte à ceux déjà rendu, payable le 15 juin 1883.

THOS F BRAGG Secrétaire.

21 iuin—1 mois—Dim Mars

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of previous year—	
On Fire risks	$348,844 79
On Marine risks	22,022 70
On River risks	22,912 63
Total premiums	$393,784 12
Less unearned premiums	75,281 60
Net earned premiums 31st May 1883	$318,502 12
Losses paid—	
On fire risks	$56,527 62
On marine risks	12,201 25
On river risks	4,495 50
Taxes and expenses, less actions du New Orleans City Railroad	26 164 16
Reinsurances and return premiums	16 100 26
	$115,488 79
Profit	$102 14 33

The company has the following assets :

Real estate	$214 520 53
Bank, Railroad and other stocks	61,334 78
Notes secured by mortgage and pledge	149 830 00
Bills receivable	61 096 58
Premium in course of collection	26 450 06
Stock of Valette Dry Dock Co	11,262 50
New Orleans Water Works Co	19 600 00
Louisiana Coupons	15 426 25
City taxes	2 600 00
Judgment on mortgage notes	4 335 00
Cash on hand	82,579 62
	$883,234 49

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary

STATE OF LOUISIANA.
Parish of Orleans (City of New Orleans.)

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned premiums of the company for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO, JNO. S. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D PATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAPPRAIX
S W. TAYLOR CHAS. LAFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.

13 juin—

SIROP ET RAIFORT IODÉ de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop anti-scrofuleux.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou des gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage; il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les crottes de lait et un excellent dépuratif.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES

au Cannabis indica de

GRIMAULT & Cie

Pharmaciens à Paris.

Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.

Dépôt à Paris : 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

SIROP & VIN DE DUSART

au Lacto-Phosphate de Chaux

Les lacto-phosphates de chaux conviennent particulièrement :
aux Enfants pâles, | aux Rachitiques,
aux jeunes Filles qui se développent,
aux Femmes Enceintes,
aux Nourrices pour hâter l'abondance et la richesse du lait,
dans les diarrhées vertes des jeunes Enfants,
aux Convalescences,
aux Vieillesses affaiblies,
dans les Maladies de Poitrine,
dans les Dispositions Lymphatiques,
dans toutes les maladies qui se traduisent par l'Amaigrissement
et à la Perte des Forces,
dans les Fractures, pour la consolidation des os,
dans la Chlorotisme des Filles.

Dépôt chez tous Droguistes & Pharmaciens

Migraines